

Arrondissement d'Aix-en-Provence

MAIRIE  
DE  
SIMIANE COLLONGUE

Code Postal : 13109  
Téléphone : 04.42.94.91.91  
Fax : 04.42.22.78.52

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 29 janvier 2013 A 18H30**

Tous présents sauf MONSIEUR KARAGULIAN et MESDAMES GARDETTE et PEREZ

Procurations :

Madame DEVULLAINE donne procuration à Monsieur PERRIER,  
Madame LEPAGE-BAGATTA donne procuration à Madame STISSI  
Madame Martin donne procuration à Monsieur ARNAUD  
Monsieur TROPINI donne procuration à Monsieur BOYER

Soit 26 votants

Monsieur BOYER propose Madame PIQUENOT comme secrétaire de séance :

Pour : 26 (unanimité)

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 29 mars 2012.

Pour : 26 (unanimité)

Madame BRACONNOT signale qu'elle ne reçoit pas les dossiers du conseil municipal transmis par mail. Deux personnes sont dans ce cas, une solution devra être trouvée.

Monsieur le MAIRE propose l'ajout d'une délibération relative à la modification du périmètre de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix pour l'intégration des communes de Gardanne et de Gréasque.

Vote pour l'ajout de cette délibération à l'ordre du jour du conseil :

Pour : 26 (unanimité)

Monsieur le MAIRE donne la parole à Monsieur MACHERA qui souhaite faire deux déclarations.

Déclaration de Monsieur MACHERA concernant le PLU :

*M. le Maire,  
Mesdames, Messieurs les adjoints et conseillers municipaux,*

*Depuis le dernier conseil municipal, le 18 décembre, plusieurs personnes, dont un journaliste, m'ont questionné au sujet de la délibération relative au Plan local d'urbanisme et de mon vote en faveur de ce plan.*

*Je tiens donc à reprendre publiquement la réponse faite à chacune.*

*Le 18 décembre, j'avoue avoir hésité et eu d'abord l'intention de m'abstenir, mais j'ai finalement voté pour. Pourquoi ?*

*En premier lieu, **nous avons débattu du PLU et de l'Agenda 21 en commission extra-municipale**, et, pour une fois, pendant deux ans et plus, la municipalité a invité la population Simianaise à prendre part à des ateliers pour débattre démocratiquement de leur élaboration. À moins d'être sectaire, personne ne peut le nier.*

*Deuxièmement, **ce plan prévoit des logements sociaux**. Sachant que la majorité du conseil approuverait ce PLU, on pouvait cependant et l'on peut toujours discuter de leur nombre et de leur emplacement.*

*Mais c'est un fait que leur besoin s'en fait sentir plus cruellement que jamais. Il faut ignorer complètement la réalité des besoins des Simianais pour le nier. Pour ma part, autour de moi, j'ai vu un très grand nombre de jeunes, notamment parmi ceux que j'ai entraînés en club, quitter notre commune les uns après les autres, faute de logement. Quand je les rencontre, presque tous me disent encore qu'ils auraient préféré rester à Simiane.*

*D'autre part, un grand nombre de personnes continuent de me questionner en demandant mon intervention auprès de l'adjoint aux Affaires sociales. Ce que je fais chaque fois auprès de lui, il peut en témoigner. Je leur dis que Jean-Pierre Perrier se dévoue de manière exemplaire à sa tâche, accumulant malheureusement des dizaines et des dizaines de demandes qu'il ne peut pas satisfaire.*

***Je sais très bien que le PLU n'est pas parfait (quel plan est parfait ?) mais j'ai considéré que la priorité étant la construction de logements sociaux, je ne pouvais, à moins d'être antisocial, que voter pour leur construction.***

*Naturellement, comme je l'ai dit, je ne veux pas qu'ils prennent l'allure de ceux qui ont été élevés à la place de la coopérative vinicole, à l'entrée du centre-ville et je serais vigilant quant aux propositions présentées par les architectes. La commune et les Simianais méritent et exigent mieux. Il sera temps d'en discuter le moment venu.*

*D'autre part, concernant l'attribution des appartements, je rappelle qu'en commission municipale, j'ai demandé qu'elle soit faite démocratiquement, c'est-à-dire par une commission qui comprenne des élus de l'opposition et associe les fonctionnaires qui traitent les dossiers.*

*Et, suite à une de mes interventions en conseil municipal concernant ces attributions, M. le Maire, vous avez garanti publiquement que 90% des logements seront affectés aux Simianais. Là aussi, en en ayant pris acte, nous serons attentifs.*

*Enfin, je sais autant que tout le monde, que le PLU engage la commune pour de nombreuses années. Mais je sais également qu'un **PLU, approuvé démocratiquement, ça se révise aussi, démocratiquement !***

Deuxième déclaration de Monsieur MACHERA concernant le débat d'orientation budgétaire :

*M. le Maire,  
Mesdames, Messieurs les adjoints et conseillers municipaux,*

*Le contexte économique des années 2012 et 2013, avec la réduction souhaitée de la dépense publique, aura une incidence notamment sur les communes. Très certainement, les dotations seront gelées ou revues de manière sensible à la baisse et certaines participations de l'Etat réduites.*

*Je pense que notre commune doit faire encore un gros effort au niveau des économies, lors du débat d'orientation budgétaire je voterai globalement contre les orientations prévues. Comme je le fais toujours, je voterai pour ce qui me paraîtra dans l'intérêt de la commune et des Simianais, seulement au cas par cas.*

*D'autre part, je souhaite qu'au cours du débat, vous expliquiez en particulier pourquoi, en 2012, la commune avait prévu d'emprunter la somme de 1 359 678 €, alors qu'en réalité vous n'avez emprunté que 300 000 €.*

*Or, il est évident que notre commune a pris du retard au niveau des investissements et des équipements dont elle a grand besoin (voirie, équipement pour les associations, etc.)*

*Le retard pris, tout le monde le sait, ne se rattrape jamais.*

Monsieur le MAIRE rappelle qu'il n'y a pas de vote sur le débat d'orientation budgétaire. Il informe également qu'une réponse au recours gracieux sur la délibération relative au PLU fait par trois élus du groupe Ensemble pour l'Avenir de Simiane est en cours de préparation et sera communiquée à tous les élus.

Madame CACCAVELLI demande combien de logements gratuits sont mis à disposition sur la commune.

Monsieur le MAIRE : un seul.

## **1 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB).**

Monsieur le MAIRE précise que le DOB permettra de façonner le budget 2013. Les objectifs sont de continuer à serrer le fonctionnement car il y a un gel des dotations de l'Etat en 2013 mais que pour les années suivantes des réductions sont annoncées. Des efforts ont été faits sur des procédures, sur des marchés, recentrage d'activités à l'intérieur de la mairie mais aussi sur des investissements mais il y a des limites, si nous voulons continuer à apporter des services à la population. Nous sommes à un tournant notamment du fait de la nouvelle organisation territoriale qui se prépare et dont nous ne connaissons pas encore les répercussions. Nous préparons aussi, dès aujourd'hui, l'avenir avec des équipements qui devront être réalisés dans les prochaines années. Donc rigueur sur le fonctionnement et des investissements serrés mais qui préparent l'avenir.

Des retards dans les investissements existent mais ils sont généralement liés aux aléas indépendants de notre volonté. Par exemple les travaux devant l'école maternelle ont du être

réétudiés suite à des problèmes qui ont été découverts lors des sondages, j'ai décidé de les reporter en juillet afin de ne pas perturber la circulation et l'école.

Avant de poursuivre la présentation des orientations du budget, Monsieur le MAIRE passe la parole à Monsieur PERRIER qui souhaite répondre à la déclaration de Monsieur MACHERA concernant les logements sociaux. Il remercie Monsieur MACHERA pour ses propos mais précise que les 90% de logements sociaux attribués aux simianais ne sont pas inscrits mais on peut constater que c'est la réalité des dernières années puisque 80% des logements ont permis de loger des simianais.

Monsieur ARNAUD présente les orientations budgétaire de la commune pour 2013. Il rappelle le contexte national et la situation du budget de la CPA qui auront des incidences sur les capacités financières de la commune et sur ses projets. Il fait un rapide bilan de ce qui va impacter le budget de la commune à savoir le changement des rythmes scolaires qui conduira la commune à prendre en charge des activités, l'abandon par la DDTM de l'instruction des permis de construire au 1er avril 2013 qui oblige la commune à assurer ce travail, le renforcement des services techniques, les subventions aux associations, le renfort de l'animation pour les jeunes (17 ans). En 2013, la commune ne devrait pas être taxée au titre de la loi SRU. Il présente les principaux projets pour 2013 avec notamment parmi les principaux :

- la réalisation d'un skate parc,
- la mise aux normes du terrain de basket
- l'acquisition d'une tondeuse auto-portée, et d'une saleuse,
- l'acquisition d'une camionnette électrique,
- l'acquisition d'un piano,
- le confortement de l'église,
- des équipements de robinetterie économes en eau
- ...

Il n'est pas utile de prévoir une hausse des taxes pour réaliser ce budget. Un emprunt sera cependant nécessaire pour faire face aux dépenses qui doivent être acquittées avant la perception des subventions et la récupération de la TVA.

Il présente ensuite les grandes lignes du budget de l'eau et de l'assainissement. Les projets de regroupement avec Gardanne avancent.

Monsieur le MAIRE rappelle que les budgets eau et assainissement sont autonomes que les normes sont de plus en plus exigeantes et que certains comportements tels que les branchements d'eau de pluie sur le réseau assainissement ont des incidences sur les coûts.

Monsieur le MAIRE souhaite profiter de la situation actuelle relativement équilibrée pour prévoir des investissements sur plusieurs années et aller chercher des aides pour des investissements importants comme les travaux sur la salle Léon Masson ou la voie de desserte des hauts quartiers.

Monsieur MACHERA s'interroge sur la consommation très partielle de l'emprunt qui a été effectué en 2012.

Monsieur HARDY est d'accord avec les objectifs et les perspectives de ce budget mais il s'interroge sur les possibilités que pourrait avoir la commune d'avoir un emprunt qui lui

permette d'avoir un fond de roulement suffisant pour qu'elle puisse réaliser 90% des investissements.

Monsieur le MAIRE et Monsieur ARNAUD expliquent les raisons de la non consommation de l'emprunt 2012 dues notamment aux décisions d'aides tardives, en fin d'année qui conduisent à décaler les travaux prévus.

Déclaration de Madame BRACONNOT :

*Monsieur le Maire Mesdames et Messieurs les conseillers Municipaux*

### **Niveau National**

*Nous débattons ici du 1er DOB de ce qui aurait dû être une nouvelle ère politique, mais aussi du dernier avant les prochaines municipales.*

*Nous tenons chaque année à faire cette intervention politique parce que c'est le sens de notre engagement.*

*Nous agissons localement mais dans une vision globale.*

*Si nous sommes heureux de vivre à Simiane, nous n'oublions pas que notre village n'est pas une planète à part et que nous dépendons des politiques nationales, Européennes voire mondiales.*

*C'est pourquoi les choix que nous faisons sont éminemment politiques.*

*A chaque fois que nous prenons une décision elle est cadrée par des politiques décidées "plus haut" et a des conséquences à de multiples niveaux (social, écologique, économique, etc...).*

*Après plusieurs mois de gouvernement socialiste, nous sommes au regret de constater que le changement n'est manifestement pas pour maintenant ! ou alors "à la marge" par rapport aux espoirs du "peuple" notamment "de gauche"*

*Les mesures prises à ce jour représentent une réelle continuité du Sarkozysme.*

*Nous pouvons citer entre autres :*

- 1. Hausse de la TVA(en partie), taxe pourtant injuste pour les plus pauvres*
- 2. Acceptation du traité MERKOZY qui est devenu le traité MERKOLLAND et qui va plonger la population française dans une cure d'austérité sans précédent, qui pourrait bien nous mener au même traitement qui a été infligé à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne.*
- 3. non taxation des riches avec les niches fiscales conservées*
- 4. le pacte de compétitivité d'inspiration clairement néolibéral*
- 5. coup de pouce dérisoire au SMIC (0,6 %) et absence de mesures générales sur les salaires. Juste pour donner une idée : au moment où le gouvernement faisait le choix de revaloriser le SMIC de 3 centimes d'€ de l'heure, les patrons du CAC 40 auront perçu en moyenne, cette année, 4,2 millions d'€ de rémunérations annuelles (soit 260 années de SMIC) !*

*C'est donc la totalité de l'agenda néolibéral qu'est en train de reprendre François Hollande, tel qu'il se met en œuvre dans de nombreux pays européens sous l'impulsion de la Troïka, Commission européenne, Banque centrale européenne et Fond monétaire international.*

*Sous couvert d'assainissement des finances publiques, le gouvernement étrangle les collectivités qui elles, ont l'obligation d'équilibrer leurs comptes. Le gel, voire la baisse annoncée des dotations aux Collectivités annonce des coupes sombres sur les programmations, ou des augmentations massives de la TH, TF et TFNB*

*Cela devrait se traduire par :*

- moins de services publics, plus d'individualisme*
- l'austérité budgétaire comme règle baisse importante en 3 ans des dotations de fonctionnement et d'intervention de l'Etat.*

*Nous dénonçons la façon dont la dette publique est instrumentalisée pour imposer des politiques d'austérité socialement injustes, économiquement absurdes et écologiquement irresponsables.*

*Les oligarchies financières et politiques s'obstinent à radicaliser l'austérité, en France comme en Europe, au nom de la concurrence et de la compétitivité. Cette politique est destructrice des équilibres sociaux et écologiques et mène l'Union européenne à l'éclatement. L'austérité n'est ni fatalité, ni une réponse aux aspirations et aux besoins du peuple. Au contraire, plus d'austérité = moins de services, plus de chômage, d'entreprises et d'artisans qui mettrons la clé sous la porte. Cette manière de faire entretient et amplifie la crise.*

*En ce qui concerne la refondation du système éducatif : La théorie semble être ambitieuse, alors qu'en pratique, l'Etat ne donne aucun moyen aux communes et autres collectivités pour mettre en place de vraies mesures.*

Intervention de Monsieur GERARA :

### **Sur le plan Local**

*Sur le plan local nous allons subir de plein fouet cette cure d'austérité, quelle que soit la couleur politique de la prochaine équipe municipale après 2014.*

*Il nous reste à travailler intelligemment et de manière créative pour que l'impact soit le plus minime pour la population.*

*Aujourd'hui personne ne détient la vérité, c'est l'intelligence collective qui peut faire la différence.*

*Simiane a de nombreux atouts. Mettons en valeur et soutenons les initiatives qui créent du lien, de la solidarité, de l'emploi et qui prennent en compte le développement durable. Nous avons un taux de fiscalité bas (quoi qu'en disent certains !) qui nous donne une marge de manœuvre importante concernant les choix d'investissements.*

*Que ce soit sur les rythmes scolaires où l'Etat "ordonne", ou comme pour la pose de caméras de vidéo-surveillance où il "conseille lourdement", les collectivités ne trouvent pas le financement qui devrait aller avec !*

- *Que comptez-vous faire pour que l'Etat prenne ses responsabilités en matière de réformes ?*

- *Comptez-vous faire comme Marseille et refuser la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dès 2013 ? Dans le cas contraire où allez-vous trouver l'argent pour mettre en place des temps périscolaire à la hauteur des objectifs annoncés ?*

*Concernant la vidéo surveillance, nous souhaitons que la transparence soit totale dans le coût de fonctionnement.*

*Nous serons à vos côtés pour que le programme de logements sociaux se fasse à Simiane, car nous en avons besoin et là aussi quoi qu'en disent certains.*

*Mieux vaut prendre ces décisions tant que nous sommes encore une collectivité indépendante, car avec l'intégration de la Métropole le risque de perdre le droit du sol et de la fiscalité est grand.*

*Le fonds de péréquation intercommunal (jusqu'à 2% des recettes de la commune) semble être un bon compromis, sans doute bien meilleur que celui imposé par les énarques parisiens qui veulent dessiner un contour "Métropole" dont la très grande majorité de communes et certainement de population ne veulent pas. On ne peut pas vouloir le bonheur des gens contre leur volonté.*

*Nous avons contribué au travail des commissions pour le PLU et l'Agenda 21, et réaffirmons ici que même si le résultat n'est pas parfait, même si il nécessite quelques modifications auprès du Commissaire enquêteur, il nous semble équilibré et prend en compte le devenir de la commune selon les critères que nous partageons, du point de vue des logements sociaux, de la lutte contre le mitage et en partie d'un point de vue écologique.  
Comptez sur nous pour que, dans l'intérêt de tous, nous continuions à proposer encore et encore.*

Concernant la question posée sur l'évolution des rythmes scolaires, Monsieur le MAIRE tient à préciser clairement sa position. Parmi les trois voies possibles (travail le mercredi matin, le samedi matin ou réduire les congés scolaires), il considère que la remise en place de l'école le samedi matin est la meilleure solution pour les enfants car elle permet de maintenir une coupure en milieu de semaine. Mais il suivra les décisions du conseil d'école. Un démarrage en 2013 permettra d'avoir une aide de l'Etat de 50€ par enfant (maternelle et primaire sont concernés) soit environ 28 000€ précise Madame BRACONNOT.

Monsieur HARDY soutient cette position que le seul le critère dans cette décision doit être l'intérêt des enfants uniquement et souhaite que la commune mette les moyens nécessaires.

Madame TARDY informe qu'un courrier du ministre demande aux communes d'avoir décidé d'une option fin avril. Actuellement un travail de concertation est effectué avec les parents et les enseignants.

Monsieur ARNAUD fait part de son désaccord avec la déclaration de Madame BRACONNOT et trouve qu'elle n'a pas sa place lors d'un conseil municipal.

Monsieur MACHERA fait remarquer que les années précédentes aucune remarque n'avait été faite après les déclarations de SAV.

Monsieur GERARA signale que cette intervention de politique est effectuée depuis 2001 et que son groupe entend continuer.

A la demande de Madame VaALERA, Monsieur le MAIRE explique pourquoi un rattrapage a été effectué par la CPA pour les communes comme SIMIANE qui ont été considérées comme sous dotées.

## **2 - DEMANDE DE FOND DE CONCOURS GLOBALISE DE LA COMMUNE DE SIMIANE COLLONGUE A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS D'AIX, POUR L'AIDE A L'INVESTISSEMENT 2013.**

Monsieur le MAIRE précise que la CPA souhaite que l'ensemble des demandes des communes soient faites avant le mois de mars, ce qui oblige à délibérer avant le vote du budget.

Contre : 1 (MACHERA conformément à sa première déclaration préalable)  
Pour : 25

**3 - RÉSILIATION DE L'ANCIEN BAIL DE LA POSTE.**

Pour : 26 (unanimité)

**4 - BAIL COMMUNAL ENTRE LA COMMUNE DE SIMIANE COLLONGUE ET LA SOCIÉTÉ DENOMMÉE « LOCAPOSTE ».**

Pour : 26 (unanimité)

**5 - AVENANT A LA CONVENTION EXERCICE 2013 ENTRE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT DES BDR ET LA COMMUNE DE SIMIANE COLLONGUE.**

Pour : 26 (unanimité)

**6 - TRANSFORMATION DE POSTES.**

Pour : 26 (unanimité)

**7 - MODIFICATION DES MONTANTS DE RÉFÉRENCE DE L'IEMP.**

Il s'agit d'indemnités pour les personnels de préfecture applicables aux collectivités pour les personnels qui ont cette prime.

Pour : 26 (unanimité)

**8 - PROPOSITION DE MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DU PAYS D'AIX EN PROVENCE (CPA) PAR L'INTÉGRATION DES COMMUNES DE GRÉASQUE ET GARDANNE**

Dans la carte de rationalisation des intercommunalités, deux communes n'étaient dans aucune intercommunalité, Gréasque et Gardanne. Gardanne a toujours fait part de son opposition à son intégration dans la CPA alors que Gréasque avait fait la demande il y a plusieurs années.

Cette délibération ayant été remise en séance, Monsieur GERARA demande trois minutes d'interruption du conseil pour échanger avec son groupe.

A la reprise du conseil, Monsieur GERARA annonce que les élus de Simiane avec vous se sont toujours abstenus sur ce sujet par respect du libre choix des communes et qu'à ce titre ils s'abstiendront sur cette délibération.

Contre : 1 (Caccavelli)

Abstention : 3 (Gerara, Braconnot, Machera)

Pour : 22

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

La Secrétaire de Séance,

Monsieur Le Maire

Madame Sylvie PIQUENOT

Monsieur Michel BOYER